

## Agriculture | Un résultat à -25 M€, le difficile exercice 2018-2019 du groupe Maisadour



« On est dans cette logique que tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort », affirme Michel Prugue, le président de Maisadour. Et pour cause, « l'exercice 2018-2019 est un petit cru », confirme Philippe Carré, le directeur général du Groupe Coopératif. « Petit » pour ne pas dire déficitaire... Malgré un chiffre d'affaires en légère hausse à 1,344 Md € (soit +2,4%), le résultat est en net recul repassant en négatif à - 25 M€, après 2 exercices positifs. Dans la même logique, l'excédent brut d'exploitation de 25,3 M€ est quasiment divisé par deux comparé à l'exercice précédent. La cause de cette année noire, selon les deux responsables : « des facteurs exogènes imprévus liés au monde volatile et incertain dans lequel nous évoluons ». Comprendre, principalement : le retournement du marché ukrainien des semences ou encore les effets contre-productifs de la loi Egalim sur l'activité canards gras. Mais la coopérative aux 5000 adhérents ne baisse pas les bras, et à l'inverse « accélère son adaptation », dans le droit fil de sa stratégie Maisadour 2026.

A l'occasion de son assemblée générale, ce 3 décembre, le groupe coopératif landais Maisadour espère tourner la page d'une année bien plus difficile que prévue et qui s'achève avec un résultat rappelant les heures sombres de la crise de l'influenza aviaire à - 25 M€. Mais cette année, point de problème sanitaire, c'est plus particulièrement l'activité semence du groupe coopératif qui a été fortement impactée par le retournement commercial du marché ukrainien. « Sur l'activité semence, 85% de notre chiffre d'affaires se fait à l'export, principalement en Russie et en Ukraine. Mais cette année, l'Ukraine a revu son panaché de cultures, et nous avons notamment subi une baisse de 15% de commande en semence de tournesol », explique Philippe Carré. « Personne n'a vu venir ce retournement, nous ne sommes pas les seuls à avoir été impactés », tente-t-il de se consoler. Afin d'éviter que l'histoire ne se répète, la coopérative a modifié son organisation. « Jusque-là nous passions par des distributeurs, dont les antennes n'étaient visiblement pas très sensibles... Désormais nous allons jusqu'aux utilisateurs de nos semences pour mieux prévoir les commandes, et ainsi mieux anticiper d'éventuels changements ». Avec ce réajustement de méthode, les perspectives pour 2019-2020 s'annoncent déjà meilleures assure-t-il.

**Canards: "les effets extrêmement contre-productifs de la loi Egalim"**

A cet événement international, s'est également ajoutés une faible récolte de céréales dans le Sud Ouest liée aux mauvaises conditions climatiques 2018, et une hausse des prix de l'alimentation animale pour les activités volailles et canards gras que la coopérative reconnaît avoir eu du mal à répercuter en grandes et moyennes surfaces (GMS). Une question de faibles volumes des récoltes qui ne devrait pas être un sujet cette année, même si les pluies ont causé un certain nombre de retard. Cela dit « ceux qui ont pu récolter dans les temps affichent de bons rendements et auront un revenu plus favorable que l'an passé. Si on considère la coopérative, nous avons globalement moins de retard dans la récolte que d'autres », se rassure pour cette année 2019-2020, Michel Prugue, le Président de la coopérative.

Mais, au chapitre des mauvaises nouvelles de l'année écoulée, les deux hommes pointent avec force « les effets extrêmement contre-productifs de la loi Egalim. Le nouveau cadre promotionnel, qui limite les promotions à 25% du prix là où en période de fêtes elles sont plutôt à 60 voire 70%, a été trop brutal. La demande a chuté, dans un contexte, qui plus est, de surproduction. Les stocks sont importants chez tous les opérateurs. En année 2 de la loi Egalim, les prises de commande sont en recul », relève Philippe Carré, qui note, en plus, la santé fragilisée d'un certain nombre de GMS...

Au total, les ingrédients d'une nouvelle crise à venir chez les canards gras, qui crée bien quelques inquiétudes pour la saison festive qui arrive, et qui pourrait aussi, dans une certaine mesure, s'installer dans le temps. Le DG de Maïsadour n'envisageant en effet pas moins de deux ans pour redresser les choses. Sur ce sujet de la loi Egalim, ce qui agace profondément Michel Prugue et son directeur général « c'est que le législateur n'a pas accordé le droit à l'interprofession de réguler l'offre. Ca n'est sans doute pas possible avec toutes les filières, on le sait, mais le législateur aurait pu nous laisser l'opportunité d'expérimenter cela pour le foie gras qui est une production locale, quitte à mettre le consommateur dans la boucle pour veiller à l'équité du système. » Une des premières conséquences sur le déséquilibre de l'activité canard gras est la fermeture d'un site de production à Dax (Etablissement Junca), qui fait suite, en lien avec la crise aviaire, à la fermeture d'une conserverie dans le Tarn et Garonne et la transformation d'un abattoir à Mugron en station de biosécurité.

## Bien-être animal, circuits-courts, bio: s'adapter pour répondre aux mutations du marchés

Mais dans cet environnement complexe, la coopérative veut poursuivre, voire accélérer, sa transformation entamée il y a deux ans à travers sa stratégie "Maïsadour 2026". Objectif: répondre rapidement aux mutations des marchés. « Nous continuons à porter des produits de qualité, des produits durables et culturels, tout en ajoutant les attentes de la société pour légitimer les actes d'achat », synthétise le président du groupe. C'est dans cette optique par exemple, que Delpyrat développe une gamme de Jambon sans nitrite. Mais le Groupe coopératif a aussi remporté pour le poulet, l'appel d'offre de Casino concernant sa marque de distributeur, qui répond à un cahier des charges sur le bien-être animal, et étiqueté comme tel en magasin. De même, c'est la coopérative landaise qui fournira les poulets sélectionnés par la marque « C'est qui le patron ? ». Sur les volailles toujours, comme une preuve des tendances de consommation, « le poulet bio est en très forte croissance », note au passage Philippe Carré. Un segment du bio porteur qui justifie que soit prochainement finalisée en Espagne, la création d'une coentreprise dédiée à la nutrition animale biologique, avec un partenaire local.

Côté projets et investissement, le pôle semence, à travers Mas Seeds, a acquis un programme de génétique de maïs tropical, et ouvre une filiale en Côte d'Ivoire « avec l'idée d'adapter nos semences au climat de l'ouest africain tout en contribuant à structurer les filières agricoles sur le continent ».

Sur les circuits courts, la coopérative poursuit le développement de ses boutiques « En direct des producteurs » selon un modèle "rural" qui compte 8 magasins (ancien magasin d'usine pour la plupart, et un modèle "urbain" mis en place à Paris et à Canne, en avril et septembre dernier. « Pour l'instant tous les signaux sont au vert, les ventes sont en augmentation et nous espérons confirmer cela à Noël. » Si tel est le cas, d'autres de ces magasins urbains qui commercialisent pour 80% des productions des adhérents du groupe coopératif, pourraient être développés.

Enfin sur les productions végétales, Maïsadour, leader européen sur les maïs spéciaux poursuit sa recherche de création de valeur en investissant sur de nouvelles filières telles le soja, le colza érucique ou encore les framboises...



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui.fr  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 04/12/2019  
[Url de cet article](#)*